CERTIFICAT MEDICAL D'INAPTITUDE PARTIELLE OU TOTALE A LA PRATIQUE DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Modèle à usage scolaire en référence au décret du 11.10.1988 et à l'arrêté du 13.09.1989

(Education nationale, Jeunesse et Sports, Solidarité et protection sociale, santé) Le professeur d'Education Physique et Sportive adapte son enseignement de façon à ce que chaque élève puisse effectivement participer au cours d'E.P.S, en fonction de ses possibilités et de ses capacités résiduelles. Exemple: augmentation des temps de récupération, diminution de la quantité de travail, adaptation de l'espace de jeu, utilisation de matériel approprié, modification du barème, changement d'activité, marche sportive, ...). _____, docteur en médecine, certifie avoir examiné ce jour Je, soussigné , né(e) le / scolarisé(e) en classe de l'élève et avoir constaté que son état de santé entraîne : ☐ Une inaptitude TOTALE à la pratique de l'EPS ☐ Une inaptitude PARTIELLE à la pratique de l'EPS du/..../...../ du/..../...../....../ au inclus au/...... inclus Une pratique physique adaptée est compatible avec la santé La pratique physique quelle qu'elle soit est incompatible avec la de l'élève. santé de l'élève. CONTRE **FONCTIONS** POSSIBLE POSSIBLE AVEC ADAPTATION - Précisions éventuelles INDIQUE Marcher Courir Sauter Lancer Lever - porter S'accroupir Effectuer des rotations Se tonifier musculairement S'étirer Nager **EFFORTS** Intense et bref Modéré De faible intensité П Prolongé CONTEXTES PARTICULIERS Précisions

Le/...... Cachet et signature

AUTRES RECOMMANDATIONS:

Activités avec déplacements limités

Amplitude articulaire limitée

(pollution, froid sec....)

Hydratation

et ou dans l'axe

Adaptation suivant les conditions climatiques

enr	Pris connaissance le / /
au proresseur	Récupéré le / /
au pr	Nom du professeur :
eserve	Signature :